

Face aux députés, Theo Francken peine à convaincre

■ L'ex-secrétaire d'État était (volontairement) auditionné ce mercredi à propos de possibles fraudes dans l'attribution de visas humanitaires.

On avait l'habitude d'un Theo Francken (N-VA) sûr de lui et qui connaît ses dossiers sur le bout des doigts. Ce n'est pas le même homme qui s'est présenté à la Chambre ce mercredi. L'ex-secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, redevenu député depuis le départ de la N-VA du gouvernement, était seul face à ses collègues parlementaires pour la troisième salve d'auditions sur l'affaire des visas humanitaires. Le nationaliste aurait, certes, pu ne pas montrer patte blanche pour cet exercice hors du commun. *"Je suis ici sur base volontaire, il est inhabituel d'être interrogé en tant que député par ses collègues"*, a ainsi souligné le principal intéressé en guise de préambule. Mais si sa présence témoigne de sa bonne volonté, les réponses qu'il a fournies étaient pour le moins lacunaires. Le secret de l'instruction en cours empêche d'aborder certains aspects de l'affaire des visas, mais de nombreuses questions sont restées sans réponse.

Malgré les critiques, Theo Francken a affirmé qu'il referait la même politique si c'était à refaire. *"Nous avons pu sauver 1 500 chrétiens. Je suis toujours fier de ces opérations. Aurais-je eu tort? Ai-je été trop crédule? Je ne tiens pas à éluder ma responsabilité politique. J'œuvrerai toujours pour les minorités persécutées. La pire chose que j'ai faite, c'est de faire confiance aux personnes. Et la meilleure chose que j'ai faite, c'est de faire confiance aux personnes"*, a-t-il lâché en fin d'allocution.

"Au début des visas humanitaires, on a constaté un problème: comment réaliser un effort humanitaire sans ouvrir une nouvelle voie d'immigration?"

Theo Francken (N-VA)
Député

Si quelque chose devait toutefois certainement changer, c'est d'accorder une *"confiance aveugle"*, comme l'ont décrit certains, en des intermédiaires. La quasi-totalité des députés se sont étonnés de l'absence de screening des seize intermédiaires qui travaillaient avec le cabinet Francken. *"Effectivement, ça n'a pas été fait. Maintenant, je me dis qu'on aurait dû. Après coup, c'est toujours facile de réécrire l'histoire et de dire que c'était naïf. Peut-être. Je comprends vos questions"*, a-t-il concédé.

Les critiques ont fusé de toutes parts : les députés estiment qu'en agissant uniquement sur une base discrétionnaire, Theo Francken a évincé toute instance officielle, y compris sa propre administration. Pour rappel, le directeur de l'Office des étrangers avait, il y a deux semaines, avancé que lorsque son organisation recevait une liste éma-

nant du cabinet, les visas humanitaires étaient automatiquement délivrés.

Évasif sur les rumeurs

Dès le début de l'affaire des visas humanitaires, Theo Francken a admis avoir entendu des bruits de couloirs (pour la première fois en juillet) sur Melikan Kucam, conseiller communal malinois soupçonné d'avoir fait venir des personnes en Belgique contre d'importantes sommes d'argent. Il avait alors conseillé à ceux qui rapportaient ces rumeurs de se rendre à la police. Une réaction que les parlementaires ont jugée trop laxiste. Ce mercredi, Theo Francken a appris à ses collègues qu'il avait été informé du dépôt d'une plainte au mois de décembre. Sans préciser s'il l'a su avant ou après que la N-VA a claqué la porte. De quoi alimenter les soupçons selon lesquels les nationalistes auraient quitté la "suédoise" non pas à cause du Pacte de l'Onu sur les migrations, mais pour éviter que cette affaire leur éclate à la figure alors qu'ils sont au pouvoir.

La semaine prochaine, les membres de la commission entendront Maggie De Block (Open VLD).

Sarah Freres

L'interrogation

Le Haut-Commissariat des Nations unies a bien organisé des opérations de sauvetage depuis la Syrie

Pourquoi Theo Francken a-t-il préféré passer par des intermédiaires plutôt que de travailler avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) en Syrie? Selon l'ex-secrétaire d'État, l'organisation ne sélectionne pas les réfugiés sur base de leur religion. Or son choix politique était de privilégier les chrétiens de Syrie. En outre, toujours d'après M. Francken, le HCR n'était pas présent dans le pays. Une version contredite par le HCR qui a envoyé un courrier aux députés attestant de sa présence dans le pays. *"Nous avons souvent travaillé avec le HCR mais pour le couloir humanitaire, cela ne pouvait pas se faire sans les personnes de confiance dans les communautés chrétiennes dans lesquelles séjournent les chrétiens à sauver, s'est défendu Theo Francken en commission. Le HCR était présent en Syrie mais peut-être pas dans ce contexte-là. Il assurait peut-être une présence pour le contrôle des armes chimiques ou des convois humanitaires mais pas pour faire des couloirs. Le HCR était parfaitement au courant de notre couloir humanitaire, ils ne se sont jamais signalés pour s'en charger. Étaient-ils capables d'organiser un couloir humanitaire en Syrie? Je n'y crois pas."* Ce mercredi, De Morgen rapportait que l'Onu aurait pu être un partenaire de la Belgique pour octroyer des visas à des chrétiens. Sans vouloir s'immiscer dans l'affaire des visas, le HCR a déclaré avoir participé à des opérations de sauvetage avec l'Allemagne, l'Autriche et la France.